Frais scolaires 2026-2027

Les parents sont tenus de payer les frais scolaires par enfant inscrit à l'école et par année. Les parents appartenant aux organismes mentionnés ci-dessous sont exonérés du minerval scolaire, MAIS NON DES AUTRES FRAIS :

- Personnel des institutions de l'Union européenne (employé directement et de manière continue pour une période dont la durée est d'un an au minimum)
- Personnel enseignant et non-enseignant des Ecoles européennes (avec contrat minimum d'un an)

Ces frais sont des forfaits annuels non remboursables. Une facture relative aux frais et si d'application au minerval vous sera envoyée en début d'année scolaire. Celle-ci devra être payée par virement endéans le délai imparti.

Maternel

Agenda scolaire	5,00 €
Assurance scolaire	5,00 €
Frais d'impression & photocopies	10,00 €
Portfolio	10,00 €
Activités diverses (culturelles/sportives)**	47,00 €
Excursions par niveau (3 par an) maternelle***	86,00 €

Primaire

Agenda scolaire	5,00 €
Assurance scolaire	5,00 €
Frais d'impression & photocopies	14,00 €
Portfolio	10,00 €
Intermath	30,00 €
Cours de natation P1	210,00 €
Cours de natation P2	A déterminer

Activités diverses (culturelles/sportives)*	47,00 €
Excursions/Sorties par niveau (3 par an) P1**	76,00 €
Excursions/Sorties par niveau (3 par an) P2**	98,00 €
Excursions/Sorties par niveau (3 par an) P3**	86,00 €
Excursions/Sorties par niveau (3 par an) P4**	115,00 €
Excursions/Sorties par niveau (3 par an) P5**	69,00 €

* Les activités diverses sont des activités organisées par l'école pour les élèves de maternelle et de primaire dans le cadre du programme ; elles comprennent des activités sportives, culturelles, des animations pour les enfants, etc.
** Les sorties harmonisées par niveau, d'une durée maximale d'une journée (visite d'un musée, d'une exposition, d'un parc naturel, d'un parc scientifique, etc.), font partie du programme scolaire. Le programme détaillé par niveau sera communiqué ultérieurement. Les frais d'entrée et de transport sont inclus dans le montant forfaitaire. L'intégration de ces sorties de niveau dans les frais scolaires signifie que les trésoriers de classe n'ont pas à gérer les aspects financiers liés à ces sorties. Les paiements seront gérés par l'école.

Secondaire

Agenda scolaire	10,00 €
Assurance scolaire	7,00 €
Frais d'impression & photocopies	20,00 €
Ateliers*	25,00 €
Carte d'étudiant (carte à puce)**	10,00 €
Casier élèves S1 à S5 (Location par an)	32,00 €
Casier élèves S6 à S7 (Location par an) (y compris chargeur électronique)	35,00 €
Droits d'inscription au Bac (S7 uniquement)	108,10 €
Activités par niveau S1***	40,00 €
Activités par niveau S4, S7***	50,00 €
Cours de natation S1 & S2 (certains groupes)	48,00 €- 54,00 €- 60,00 € (selon le nombre de leçons)

* Les ateliers font partie du programme « Bien-être » de l'école secondaire et comprennent les éléments suivants : Apprendre à apprendre, Mindset for Exams, Compétences sociales, Sécurité sur Internet, Sécurité routière, Relations saines, etc.

** Le coût de la carte d'étudiant est calculé sur la base d'une cotisation annuelle. Cette cotisation comprend non seulement la carte qui est remplacée périodiquement (pas nécessairement chaque année) mais aussi les frais de maintenance du système (logiciel, imprimante, etc.).

*** Les sorties pour les classes de S4 et S7 font partie intégrante du programme des Écoles européennes. Pour les S4, cette somme est utilisée pour organiser une activité de teambuilding en dehors de l'établissement. Pour les S7, elle sert à financer l'organisation du BAC Day. Des informations détaillées seront communiquées avant le déroulement des activités. Le fait que ces sorties de niveau soient incluses dans les frais de scolarité signifie que les enseignants n'ont pas à se charger de la collecte de l'argent ni des paiements liés à ces sorties. Les paiements seront gérés par l'école.

Les classes de S2 et S6 participent au voyage scolaire obligatoire qui a lieu au printemps, et la classe de S5 à la sortie pédagogique de biologie qui fait partie du programme scolaire. Une facture distincte sera envoyée pour les voyages scolaires des classes de S2, S5 et S6.